

La présidence tournante du Conseil de l'Union européenne

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'ancienne présidence du Conseil est scindée en deux : le président du Conseil européen et la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres), auxquels on peut ajouter la présidence du Conseil Affaires étrangères assurée par le haut-représentant de l'UE.

Le rôle de la Présidence

Le principe des présidences tournantes est maintenu pour les formations du Conseil des ministres autres que le Conseil des Affaires étrangères, présidé par le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité.

Chaque pays continuera de présider à tour de rôle l'Union européenne pour une période de six mois dans le cadre dans un programme défini par trois pays, la troïka. De juillet 2017 à décembre 2018, la présidence du Conseil sera organisée en coopération par l'Estonie, la Bulgarie et l'Autriche.

Lorsqu'un Etat assure la présidence du Conseil :

- Il est chargé d'organiser et de présider l'ensemble des réunions des formations du Conseil, hormis le conseil des Affaires étrangères qui est présidé par le haut représentant. Par exemple, le conseil de l'Environnement est présidé par le ministre de l'Environnement du pays qui préside le Conseil de l'Union.
- Il élabore des compromis susceptibles de résoudre les problèmes politiques.

Le maintien de la présidence tournante, qui a fait débat, a pour but de favoriser l'implication dans les affaires européennes des dirigeants et de l'opinion publique du pays concerné et de renforcer le sentiment d'appartenance du pays à l'Union.

Organisation

Déclaration article 16, paragraphe 9, du traité sur l'Union européenne :

1. La présidence du Conseil, à l'exception de la formation des affaires étrangères, est assurée par des groupes prédéterminés de trois États membres pour une période de 18 mois. Ces groupes sont composés par rotation égale des États membres, en tenant compte de leur diversité et des équilibres géographiques au sein de l'Union.

2. Chaque membre du groupe assure à tour de rôle, pour une période de six mois, la présidence de toutes les formations du Conseil, à l'exception de la formation des affaires étrangères. Les autres membres du groupe assistent la présidence dans toutes ses responsabilités, sur la base d'un programme commun. [...]."

Chaque Etat membre assure la présidence pendant six mois sur la base d'un programme commun élaboré par les trois Etats de la troïka (en concertation avec le président du Conseil européen). Chaque Etat peut néanmoins proposer ses priorités pour la présidence, ce qui contribue à donner une certaine inflexion nationale aux priorités de l'Union.

Le système de programme commun pour 18 mois assure une certaine continuité des politiques de la présidence, tout en permettant à chaque État de présider le Conseil de l'Union européenne pendant une période limitée. Cette modification formalise une pratique qui avait commencé en 2007 avec le trio des présidences allemande, portugaise et slovène.

Les modalités de la présidence tournante sont esquissées dans l'article 16 du Traité sur l'Union européenne et dans une déclaration en annexe des traités. Cependant de nombreux points sont encore sujets à discussion. Les rôles respectifs du président du Conseil européen et du président du Conseil de l'Union européenne, voire du président de la Commission et de la haute représentante, doivent être délimités plus précisément.

Calendrier des présidences

Le Conseil est présidé par chaque Etat pour six mois (de janvier à juin et de juillet à décembre) à tour de rôle selon un ordre préétabli.

Projet de tableau des présidences du Conseil :

Pays-Bas	Janvier-juin	2016
Slovaquie	Juillet-décembre	2016
Malte	Janvier-juin	2017
Estonie	Juillet-décembre	2017
Bulgarie	Janvier-juin	2018
Autriche	Juillet-décembre	2018

Roumanie	Janvier-juin	2019
Finlande	Juillet-décembre	2019
Croatie	Janvier-juin	2020
Allemagne	Juillet-décembre	2020
Portugal	Janvier-juin	2021
Slovénie	Juillet-décembre	2021
France	Janvier-juin	2022
République Tchèque	Juillet-décembre	2022
Suède	Janvier-juin	2023
Espagne	Juillet-décembre	2023
Belgique	Janvier-juin	2024
Hongrie	Juillet-décembre	2024
Pologne	Janvier-juin	2025
Danemark	Juillet-décembre	2025
Chypre	Janvier-juin	2026
Irlande	Juillet-décembre	2026
Lituanie	Janvier-juin	2027
Grèce	Juillet-décembre	2027
Italie	Janvier-juin	2028
Lettonie	Juillet-décembre	2028
Luxembourg	Janvier-juin	2029
Pays-Bas	Juillet-décembre	2029
Slovaquie	Janvier-juin	2030
Malte	Juillet-décembre	2030

